

Documents annexes

MISE AU POINT

Maurice Blanchot

Éditions Hazan | « Lignes »

1998/1 n° 33 | pages 87 à 89

ISSN 0988-5226

ISBN 9782850256127

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-lignes0-1998-1-page-87.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Hazan.

© Éditions Hazan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOCUMENTS ANNEXES

[MAURICE BLANCHOT]
MISE AU POINT

Les réflexions de Michel Cournot sur la Déclaration des 121 appellent quelques remarques.

Cournot critique la forme de la *Déclaration*. Il l'appelle bourgeoise, elle lui paraît trop subtile pour pouvoir être entendue par des « prolétaires ». Laissons de côté l'espèce de mépris pour l'intelligence prolétarienne dont témoigne un tel jugement. Et ne nous engageons pas dans la critique qu'appellerait le recours à ce vieux vocabulaire : style bourgeois, style prolétarien, ce dernier convenant seul lorsqu'on veut parler au peuple. Remarquons seulement que le texte de la *Déclaration* a été rédigé collectivement par des intellectuels de toute origine et de toute formation. Ceux-ci se sont exprimés selon leurs moyens, en un langage que Cournot juge trop subtil, que d'autres ont jugé trop tranchant, et qui s'efforce d'abord d'analyser convenablement une situation, puis de juger et de décider. Chaque phrase a été discutée, pesée et méditée. Il n'a jamais été question de recherches stylistiques, mais au contraire de parler comme anonymement afin de parvenir à la simplicité d'une conclusion juste.

« *Ce n'est pas un langage qu'on tient à des prolétaires* », dit Cournot, suggérant ainsi que la *Déclaration* est directement destinée aux jeunes ouvriers et aux jeunes paysans. Affirmation fâcheusement irréfléchie. (Analytant un texte interdit que personne ne peut lire et dont personne ne peut contrôler les interprétations qu'on en donne, Cournot avait, semble-t-il, le devoir d'en respecter plus scrupuleusement les intentions.) En effet, d'une manière tout à fait explicite, la *Déclaration* précise à qui elle s'adresse : non pas aux jeunes hommes qui, face à la guerre d'Algérie ont à prendre la décision de s'y refuser ou d'y participer, mais à tous ceux qui jugent ces hommes, qui les jugent et les condamnent à la légère, en invoquant des valeurs traditionnelles qui, dans les circonstances présentes, n'ont plus cours – et ces instances, nous les connaissons : ce ne sont pas seulement les instances judiciaires, ce sont, plus décisivement, des groupements, des organes de presse, tout ce qui dans un pays d'opinion contribue à former ou à déformer le jugement d'un peuple.

Quant aux critiques qu'ont opposées à la *Déclaration* certains dirigeants du Parti communiste, critiques dont Cournot a mal dégagé le sens, nous nous contenterons de faire remarquer ceci. D'abord, c'est un fait que cette *Déclaration* a été signée par plusieurs intellectuels communistes. C'est un autre fait qu'elle a été, durant les premières semaines, accueillie, dans *L'Humanité* même, par un jugement de sympathie. Et il a fallu du temps pour que Maurice Thorez exprime plus nettement son désaccord. Mais comme, au même moment, les dirigeants communistes prenaient leur distance à l'égard des projets de l'UNEF, projet d'où pourtant toute manifestation en faveur de l'insoumission était rigoureusement exclue, il faut bien conclure que ce n'est pas le contenu de la *Déclaration*, ni sa forme, qui ont provoqué le jugement enfin défavorable de Thorez, mais une réticence plus générale qui se traduit, dans une période aussi décisive, par une immobilisation pratique d'une partie importante de la classe ouvrière.

Cournot, enfin, après bien d'autres, y compris en effet certains communistes, accuse la *Déclaration* d'inefficacité. Étrange grief. Il faut donc ici rappeler ce qu'elle est : un acte de jugement, acte très grave sans doute, mais acte intellectuel, décidant fermement, dans la situation définie et par la guerre d'Algérie et par la transformation du pouvoir militaire en pouvoir politique, de ce qui est juste, de ce qui ne l'est pas. Chercher dans cette *Déclaration* des mots d'ordre et des conseils pratiques, ce ne serait pas seulement en altérer mais en

affaiblir la portée. Et pourquoi a-t-elle eu une telle force d'ébranlement, non seulement en France, mais dans le monde entier, comme nous en assument d'innombrables témoignages. Pour une raison qui est claire : c'est qu'en une parole simple, et avec l'autorité propre à la parole, à un moment où il fallait que cette parole fût dite, il a été rappelé par des hommes de culture et de réflexion (dont beaucoup n'ont aucune activité politique) que, lorsque l'État engendre ou laisse naître, en lui-même ou auprès de lui, un force oppressive qui menace les libertés essentielles, c'est alors le droit de chaque citoyen de refuser et de dénoncer. Rien de plus. Voilà qui est inefficace ? Il se peut, encore que tous les développements politiques de cette simple parole lui donnent déjà tort. Nous dirons cependant qu'une parole de ce genre, parole de jugement, doit toute son efficacité précisément au refus de la faire dépendre des calculs d'efficacité pratique et politique ; à un certain moment, il faut qu'elle soit prononcée, quelles qu'en puissent être les conséquences, quoi qu'il doive en coûter, voilà sa vérité, voilà sa force ; c'est une parole juste.

Naturellement, l'ordre subsistant peut toujours atteindre et frapper ceux qui parlent. Mais la parole elle-même est hors d'atteinte. Elle a été dite et ce qu'elle a dit restera dit. Ici, dans la *Déclaration*, ce qui a été dit, c'est un seul mot, le mot grave du refus extrême. À tous les moments décisifs de l'humanité, quelques hommes, parfois un grand nombre, ont toujours su sauvegarder le droit de refuser. « *Nous ne pouvons pas* », « *je m'en tiens là, je ne puis autrement* ». C'est le recours fondamental. Sur un tel droit, nous devons tous veiller, veiller pour qu'il n'en soit pas fait un usage sans rigueur, veiller pour que, réaffirmé et maintenu, il reste ce qu'il est : le recours ultime comme pouvoir de dire non.